

## Outil de politique



# #4

## Services

### Outil de politique

Accélérer les efforts d'atténuation, faciliter l'adaptation et soutenir le rétablissement après une catastrophe en révisant les réglementations nationales et les restrictions applicables aux fournisseurs de services liés au climat.

# #4 Services



## Qu'est-ce que le commerce des services?

Englobant des domaines tels que les communications, le transport, la finance, l'éducation, le tourisme ou encore l'environnement, le secteur des services est l'épine dorsale de l'économie mondiale et l'un des segments le plus dynamique du commerce international. Grâce aux avancées technologiques, il est devenu plus facile de fournir des services à travers les frontières, ce qui ouvre de nouvelles possibilités d'échanges de commerce international des services pour les économies nationales et les particuliers. Si les services sont toujours plus échangés en tant que tels, ils constituent également des intrants essentiels dans la production de marchandises. Les politiques relatives au commerce des services contribuent également à la réalisation d'un grand nombre d'objectifs nationaux, y compris ceux liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements. À l'OMC, le commerce des services est régi par l'Accord général sur le commerce des services.

## Comment le commerce des services peut-il aider les communautés locales à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en particulier lors des catastrophes climatiques?

Les stratégies d'une économie pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter pourraient inclure la révision des réglementations nationales et des obstacles au commerce des services essentiels liés au climat. Parmi les technologies vertes jouant un rôle essentiel dans la réduction des émissions de GES et l'augmentation de la résilience des économies aux changements climatiques, nombreuses sont celles qui n'impliquent pas seulement des marchandises, mais aussi des services essentiels connexes comme l'installation, le contrôle et la maintenance de certains produits liés au climat ([Direction générale suédoise du commerce extérieur, 2014](#)).<sup>5</sup>

## Exemples de notifications sur les services liés au climat et d'expériences de réforme présentées dans les examens des politiques commerciales

D'après la [BDE de l'OMC](#), depuis 2009, 12 notifications relatives au climat ont été présentées au Conseil du commerce des services et 58 entrées liées au climat et concernant le secteur des services ont été incluses dans [les examens des politiques commerciales](#) (EPC) de 51 Membres de l'OMC. Ces notifications et entrées portent sur des sujets très divers, de l'accès aux marchés préférentiel accordé aux fournisseurs de services liés au climat aux prescriptions relatives à la faible teneur en carbone pour les services en passant par les mesures destinées à améliorer les investissements et l'accès aux technologies dans les principaux secteurs de services liés au climat (par exemple tourisme, production d'énergies renouvelables, services de conseil pour une agriculture sobre en carbone).

Parmi les exemples récents, on peut citer:

- le traitement préférentiel accordé par au moins 30 Membres aux services et fournisseurs de services des PMA dans les secteurs liés au climat;
- les prescriptions en matière de sylviculture durable imposées aux fournisseurs de services au Gabon (2017);
- les règles de l'UE encourageant le commerce transfrontières d'électricité, avec une part croissante d'énergies renouvelables (2020); et
- la Stratégie de développement à faibles émissions de carbone du Guyana, qui comprend le renforcement des capacités du pays en matière de fibre optique, le soutien aux centres d'appel et à l'externalisation des fonctions de l'entreprise, et l'achèvement de la libéralisation des télécommunications (2022).

Il convient également d'examiner les restrictions et les procédures administratives qui affectent les services auxiliaires (par exemple les opérations d'équilibrage du réseau d'électricité et de stockage sur celui-ci) pour que les projets d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation à ceux-ci puissent être mis en œuvre en temps voulu et de manière rentable.

Dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC, les services environnementaux font partie des secteurs les moins ouverts. Seuls 59 Membres de l'OMC ont pris des engagements spécifiques dans au moins un des sept sous-secteurs de services environnementaux<sup>6</sup> et plusieurs d'entre eux ont limité leurs engagements aux services de consultation et/ou de conseil (OMC, 2022g). Les marchés de services sont peut-être plus ouverts que ne l'indiquent actuellement les engagements pris à l'OMC, mais il est encore grandement possible de faciliter la fourniture de services par des prestataires nationaux et étrangers dotés d'une expertise environnementale et climatique.

Les obstacles au commerce des services environnementaux peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir de monopoles et de droits exclusifs pour certains services, de restrictions au mouvement des professionnels et de limitations diverses imposées aux entreprises, concernant par exemple la participation étrangère, le type d'entité juridique, le nombre et le lieu d'implantation des filiales, et le nombre d'employés étrangers. Par ailleurs, la réforme de la réglementation intérieure dans le domaine des services peut faciliter l'accès à ces services essentiels et l'investissement dans ces services, en simplifiant et en rationalisant les prescriptions et procédures administratives.

De même, dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, le commerce international peut aider les économies à se préparer aux phénomènes météorologiques extrêmes, à y faire face et à s'en remettre plus efficacement. En effet, le commerce peut faciliter le développement et le déploiement de technologies et pratiques favorables à l'adaptation aux changements climatiques, telles que des variétés de cultures résistantes au climat, des systèmes d'alerte précoce pour les phénomènes météorologiques extrêmes et des systèmes de conservation et de stockage de l'eau. L'ouverture commerciale donne également un accès plus large aux services contribuant à la préparation aux phénomènes liés au climat. Dans ce contexte, le commerce des services tels que les prévisions météorologiques, les assurances, les télécommunications, les transports, la logistique et

les services de santé, peut jouer un rôle clé dans la préparation des entreprises, des citoyens et des gouvernements aux phénomènes liés au climat (OMC, 2022h; OMC, 2022j).

Dans le cas des services d'aide en cas de catastrophe et des services de santé, les professionnels qualifiés tels que les médecins et le personnel de secours peuvent être contraints d'obtenir des autorisations spéciales avant de commencer à travailler dans une zone sinistrée. Ainsi, les mesures commerciales prises par une économie touchée par des catastrophes pourraient inclure la prise en compte de la façon dont les dispositions de l'OMC relatives au commerce des biens et services peuvent faciliter l'entrée et le dédouanement/l'autorisation des articles de secours et du personnel de secours (OMC, 2022j).

### **Quelles actions pourraient être mises en œuvre pour aligner les mesures commerciales en faveur des services essentiels liés au climat sur les plans plus larges en matière d'action climatique?**

Le fait d'agir rapidement pour examiner et réviser, le cas échéant, les restrictions au commerce des services essentiels liés à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements, notamment en simplifiant la réglementation intérieure, peut soutenir les stratégies d'action climatique des gouvernements. Par exemple, les économies souhaiteront peut-être réviser les restrictions visant le mouvement temporaire de certaines catégories d'experts techniques, comme les spécialistes de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, et les techniciens en agriculture et en gestion de l'eau, aux fins de la fourniture de services. Elles sont aussi susceptibles d'améliorer les conditions d'établissement des fournisseurs étrangers de services de lutte contre la pollution atmosphérique et de services liés aux énergies renouvelables, simplifier les prescriptions administratives ou les procédures de licences applicables aux fournisseurs de services liés au climat, ou faciliter la fourniture à distance de services climato-intelligents et de services de surveillance de l'environnement, comme les services de lutte contre la pollution atmosphérique.

De la même façon, pour mieux faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, les administrations pourraient mettre en place des systèmes facilitant la circulation des marchandises et des services qui les aident à se préparer aux catastrophes provoquées par les changements climatiques et à s'en remettre, comme les produits alimentaires ou les services de

santé et de communication. Pour ce faire, l'une des solutions consisterait à simplifier la reconnaissance des qualifications professionnelles des fournisseurs étrangers de services de secours et de reconstruction, d'une manière compatible avec les règles de l'OMC. Les gouvernements pourraient également améliorer l'offre de services météorologiques afin de renforcer leurs capacités d'anticipation des phénomènes climatiques extrêmes.

Tandis que les gouvernements adoptent de plus en plus de mesures commerciales relatives aux services pour améliorer leurs stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, l'OMC dispose de plusieurs organes, comme le Conseil du commerce des services et le CCE, où les Membres peuvent partager leurs expériences et apprendre les uns des autres sur la manière d'utiliser au mieux le commerce des services à l'appui de l'action climatique. Par ailleurs, le Secrétariat de l'OMC peut également fournir, à la demande des Membres, des renseignements techniques permettant d'identifier des moyens spécifiques de tirer parti des politiques commerciales liées aux services pour soutenir l'action climatique, y compris au moyen d'activités adaptées d'assistance technique et de renforcement des capacités.